

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022
N°2022.04.11

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 22 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	26	
Absents représentés	7	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Guy PICARLE, Martine MEZONNET, Michel PREAU, Philippe ROCHETTE,

Françoise MASSOUBRE, Jean-François MAUME, Hervé GRANDJEAN, Aline FAYE, Valérie BERTHEOL, Béatrice STABAT-ROUSSET, Jean-François VIGUES, Aurélien BAZIN, Vivien GOURBEYRE, Dominique MOLLE, Olivier DEVISE, Hélène VEILHAN, Marie-Laure LANCIAUX, François ULRICH, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Josiane BOHATIER, Damien MARTIN.

Absents représentés :

Patrick NEHEMIE	représenté par Jean-Paul CUZIN
Yaëlle MATHIEU-PEGART	représentée par Jean-François VIGUES
Josiane MARION	représentée par Philippe ROCHETTE
Francis GAUMY	représenté par Christian DURANTIN
Gilles REYROLLE	représenté par Guy PICARLE
Agnès ANDAN	représentée par Valérie BERTHÉOL
Damien PESSOT	représenté par Aurélien BAZIN

Françoise Massoubre a été nommée secrétaire de séance.

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FOND D'INTERVENTION COMMUNAL 2022
POUR LES TRAVAUX DE SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DE LA CHAPELLE DE
L'AGNEAU**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif du Fond d'Intervention Communal mis en place par le Conseil Départemental pour l'année 2022 ;

Vu la présentation de la note de synthèse à la Commission Finances et Vie économique du 14 juin 2022 ;

Considérant les nécessités d'aménagement de la parcelle de la Chapelle de l'Agneau,

Considérant les projections et dessins réalisés par les services municipaux,

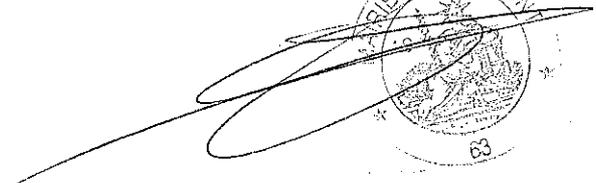
Considérant le plan de financement ci-dessous,

DEPENSES HORS TAXE		RECETTES		POURCENTAGE
TOTAL TRAVAUX	35 564.50	FIC	5 796.67 €	14,80 %
Imprévu / Inflation (environ 10%)	3 602.17	Autofinancement (HT)	33 370 €	85,20 %
TOTAL HT	39 166.67 €	TOTAL HT	39 166.67 €	100 %

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par 26 Voix Pour et 7 Abstentions :

- **SOLLICITE** une subvention au titre du Fonds d'Intervention Communal d'un montant de 5 796.67 € HT soit 14.80 % du montant global des investissements.

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN



 Commune de Beaumont
 63